



UFR d'ÉTUDES
INTERCULTURELLES
de LANGUES
APPLIQUÉES



L'Observatoire Européen du Plurilinguisme

<http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>

et

L'Université de Paris

UFR Études interculturelles de langues appliquées

CLILLAC-ARP (Séminaire *Politiques linguistiques en Europe*)

organisent

un colloque sur

Traduction automatique et usages sociaux des langues

Quelles conséquences pour la diversité linguistique ?

25 novembre 2020

Appel à communication

Les progrès de la traduction assistée par ordinateur (TA), grâce au traitement massif de données (big data), sont désormais décisifs, même si la qualité de la traduction est toujours fonction de la masse de textes traduits dans différentes langues. Aussi n'est-il plus possible d'ignorer un phénomène aux nombreuses implications économiques, sociales, culturelles et politiques. Tous les usages et les pratiques professionnelles faisant appel à la traduction de manière régulière ou occasionnelle sont aujourd'hui concernés. Mais, au-delà du recours à la traduction, sont aussi concernés les emplois des langues dans la communication ordinaire (en particulier orale) où la TA peut permettre de créer de l'intercompréhension entre locuteurs qui n'ont pas de langue en partage.

Il est donc apparu important de faire le point sur les progrès et les limites de la traduction automatique, mais surtout de susciter des réflexions sur ses effets multiples. Il est, en particulier, crucial de problématiser les utilisations de la TA par rapport aux apprentissages des langues en vue des emplois effectifs de celles-ci. Sont ainsi impactés par la diffusion de la traduction automatique les particuliers, les entreprises et administrations, les professionnels de la traduction, les enseignants et les étudiants, les chercheurs, les médias...

Selon le rapport que l'on entretient avec les langues, l'usage que l'on peut faire de la TA est très variable, et ses conséquences sur la connaissance et l'emploi des langues peuvent s'avérer très différentes. Par exemple, l'activité principale d'un traducteur professionnel peut finir par consister essentiellement à vérifier et à améliorer la traduction obtenue par la TA, plutôt que de traduire à proprement parler. Dans ce cas, c'est alors vers une redéfinition de ce métier que l'on s'orienterait à la fois en termes de productivité, mais aussi de méthodes ou même de compétences à acquérir et mettre en œuvre, avec les conséquences que l'on doit imaginer sur la formation des traducteurs et des interprètes.

Dans cet ordre d'idées, il se trouve que les fonctionnaires de la Commission européenne, quelle que soit leur langue première, sont amenés depuis une vingtaine d'années à ne produire des textes qu'en anglais. Ils sont *de facto* employés comme traducteurs de premier niveau. Leurs textes sont vérifiés et ils sont ensuite retraduits dans la langue « maternelle » de ces rédacteurs. La traduction automatique peut évidemment changer cette procédure en permettant à ces rédacteurs de produire directement des textes dans leur langue sans gêner la circulation des textes dans les services et aux différents niveaux hiérarchiques.

Dans un contexte très différent, un adolescent, dont l'appréhension du fait linguistique est souvent faible, conditionné par la croyance d'une stricte équivalence des langues, que favorise l'usage des dictionnaires bilingues, sera amené vers un certain type d'usage de ces ressources. On peut se demander quelles conséquences la TA pourrait avoir sur le désir d'apprendre des langues, sur les modalités d'acquisition de celles-ci, sur les compétences en langues à développer en compréhension et en production orale et écrite et sur les compétences déjà acquises.

Par ailleurs, la TA est susceptible d'engendrer de nouvelles inégalités entre les langues (ou de les reproduire) dans la mesure où sont et seront concernées en premier lieu les langues pour lesquelles on dispose déjà de bases de données importantes nécessaires au traitement automatique tandis que pour d'autres, pour diverses raisons, cela est plus difficile à réaliser. Ainsi la TA fonctionne déjà de manière satisfaisante entre le français et l'anglais, mais en sera-t-il de même entre l'albanais et le finnois ? Tout ceci peut conduire à s'interroger sur l'utilité ou la nécessité de posséder dans certains contextes (pour les voyages touristiques, par exemple) une maîtrise de base des langues ayant actuellement un statut de langue internationale.

L'objet de ce colloque est donc de caractériser les multiples aspects des emplois sociaux croissants de la TA, d'en mesurer les enjeux pour les locuteurs, les institutions, les entreprises, en particulier en tant qu'elle pourrait favoriser ou non certaines formes de plurilinguisme individuel ou de multilinguisme sociétal. Cela pourrait conduire à la formulation de recommandations de nature éducative et déontologique concernant son emploi.

Les contributions souhaitées porteront, de préférence :

- sur un (ou plusieurs) contexte(s) clairement défini(s), en termes géographiques, sociolinguistiques, professionnels, éducatifs, pédagogiques, scientifiques, techniques, disciplinaires, ... ;
- sur la description et l'analyse d'usages de la TA constatés dans ce(s) contexte(s) ;
- sur les dynamiques de toute nature que la TA est susceptible de créer quant à la redéfinition des fonctions, procédures, méthodologies... et quant à l'emploi ou à la connaissance attendue des langues (en particulier, en ce qui concerne la production et la lecture de textes écrits)...

Des contributions de caractère plus général qui adopteront des perspectives philosophiques, anthropologiques, sociologiques, sociolinguistiques, sémiotraductologiques, économiques... pourront également être soumises.

Lieu :

Université de Paris

Amphithéâtre Buffon

15 Rue Hélène Brion, 75013 Paris

Répondre à cet appel sur le site dédié :

<https://www.helloasso.com/associations/observatoire-europeen-du-plurilinguisme/evenements/oolloque-traduction-automatique-et-usages-sociaux-des-langues>

Indications pratiques

Les communications orales seront limitées à 15 mn. Des présentations sous forme de diaporama seront possibles.

Les projets de communication (note d'une demi-page maximum ou 2000 caractères, espaces comprises) devront être déposés sur la plate-forme avant le 30 avril 2020.

Les textes en vue de publication seront produits dans le délai de trois semaines après la manifestation et déposés sur la plate-forme en respectant le modèle téléchargeable sur cette dernière.

Droits d'inscription

Actes

Le dossier du participant comportera des pré-actes comprenant les résumés des communications.

Les actes pourront être achetés à un prix avantageux en même temps que le versement des droits d'inscription.

Dates clés

Date limite pour les propositions de communication : 30 avril 2020

Notifications : 30 juin 2020

Publication du programme et ouverture des inscriptions : 1 septembre 2020

Date limite de remise des textes intégraux des communications : 20 décembre 2020, maximum 10-12 pages format A5 ou 20 000 caractères espaces comprises. (cf. modèle en ligne)

Partenaires co-organisateur

Ecole des Ponts-ParisTech

Fondation pour le développement de l'enseignement international

OEP (Observatoire européen du plurilinguisme)

Université de Paris

UPLEGESS (Union des professeurs de langues étrangères des grandes écoles)

Comité d'organisation

Jean-Claude Beacco, Université Sorbonne Nouvelle

Anne Bui, secrétaire générale de l'OEP

Christos Clairis, Université Paris Descartes, vice-président de l'OEP

François-Xavier D'Aligny, vice-président de l'OEP, président de la FDEI

Jean-Marc Delagneau, Université du Havre, président d'honneur de l'APLV

Jörg Eschenauer, Ecole des Ponts-ParisTech, UPLEGESS

Pierre Frath, Université de Reims

José Carlos Herreras, Université de Paris

Michel Lefranc, expert indépendant

Isabelle Mordellet-Roggenbuck, Université des sciences de l'éducation de Fribourg (Allemagne)

Christian Tremblay, Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme

Comité scientifique

Olga Anokhina, CNRS

Jean-Claude Beacco, Université Sorbonne Nouvelle

Jean-Michel Benayoun, Université de Paris

Christos Clairis, Université Paris Descartes

Jean-Marc Delagneau, Université du Havre, président d'honneur de l'APLV

Jörg Eschenauer, Ecole des Ponts-ParisTech, UPLEGESS

Pierre Frath, Université de Reims

Jean-Gabriel Ganascia, Université Pierre et Marie Curie

Astrid Guillaume, Sorbonne Université

José Carlos Herreras, Université de Paris

Natalie KÜBLER, Université de Paris

Isabelle Mordellet-Roggenbuck, Université des sciences de l'éducation de Fribourg (Allemagne)

François Rastier, CNRS